



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA MANCHE

# **PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION DU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION ÉLECTRICITÉ DE FLAMANVILLE**



## **ANNEXE 2 - Annexes publiques**

**ÉDITION 2019**

## **Annexe 2 – Annexes publiques**

<i>Environnement humain.....</i>	<i>3</i>
<i>Liste des établissements de santé publics et privés du département.....</i>	<i>5</i>
<i>Établissements sanitaires, médico-sociaux et captages AEP.....</i>	<i>6</i>
<i>Captages AEP situés en zone PPI.....</i>	<i>8</i>
<i>Recensement des moyens de contrôle et de décontamination.....</i>	<i>10</i>
<i>Liste des moyens de secours et des équipements médicaux du CNPE.....</i>	<i>11</i>
<i>Établissements scolaires impliqués dans les périmètres de danger.....</i>	<i>12</i>
<i>Description des types de temps à Flamanville.....</i>	<i>20</i>
<i>Glossaire.....</i>	<i>22</i>
<i>Sigles.....</i>	<i>24</i>

1. Environnement humain

a) En cas de rejet immédiat et court Phase N°1

**Périmètre de mise à l'abri totale ou partielle et à l'écoute dans la zone de 0 à 2 kms :**

<b>Périmètre de 0 à 2 kms</b>	
<b>Nom de la commune</b>	<b>Population</b>
Flamanville	1 741
Tréauville	742
<b>Total</b>	<b>2 483</b>

b) En cas de rejet immédiat et long Phase N°2

**Périmètre d'évacuation dans la zone de 0 à 5 kms :**

<b>Périmètre de 0 à 5 kms</b>	
<b>Nom de la commune</b>	<b>Population</b>
Flamanville	1 741
Les Pieux	3 253
Siouville-Hague	1 108
Tréauville	742
<b>Total</b>	<b>6 844</b>

c) Toute mesure de protection décidée par le Préfet après avis d'expert Phase N°3

<b>Périmètre de 5 à 20 kms</b>	
<b>Nom de la commune</b>	<b>Population</b>
Barneville Carteret	2 258
Baubigny	162
Benoitville	635
Breuville	415
Bricquebec en Cotentin	6 168
Bricquebosq	588
Brix	2 100
Cherbourg-en-Cotentin	83 790
Couville	1 112
Grosville	810
Hardinvast	916
Héauville	495
Helleville	509
La Hague	12 188
La Haye d'Ectot	247
Les Moitiers d'Allonne	680
Le Rozel	261
Martinvast	1 275
Nouainville	517
Pierreville	759

Rauville-la-Bigot	1 206
Rocheville	626
Saint Christophe-du-Foc	437
Saint Germain-le-Gaillard	741
Saint Martin le Gréard	773
Saint Maurice en Cotentin	267
Saint Pierre D'Artheglise	134
Senoville	225
Sideville	636
Sortosville en Beaumont	328
Sottevast	1 367
Sotteville	513
Surtainville	1 237
Teurtheville-Hague	1 024
Tollevast	1423
Virandeville	811

---

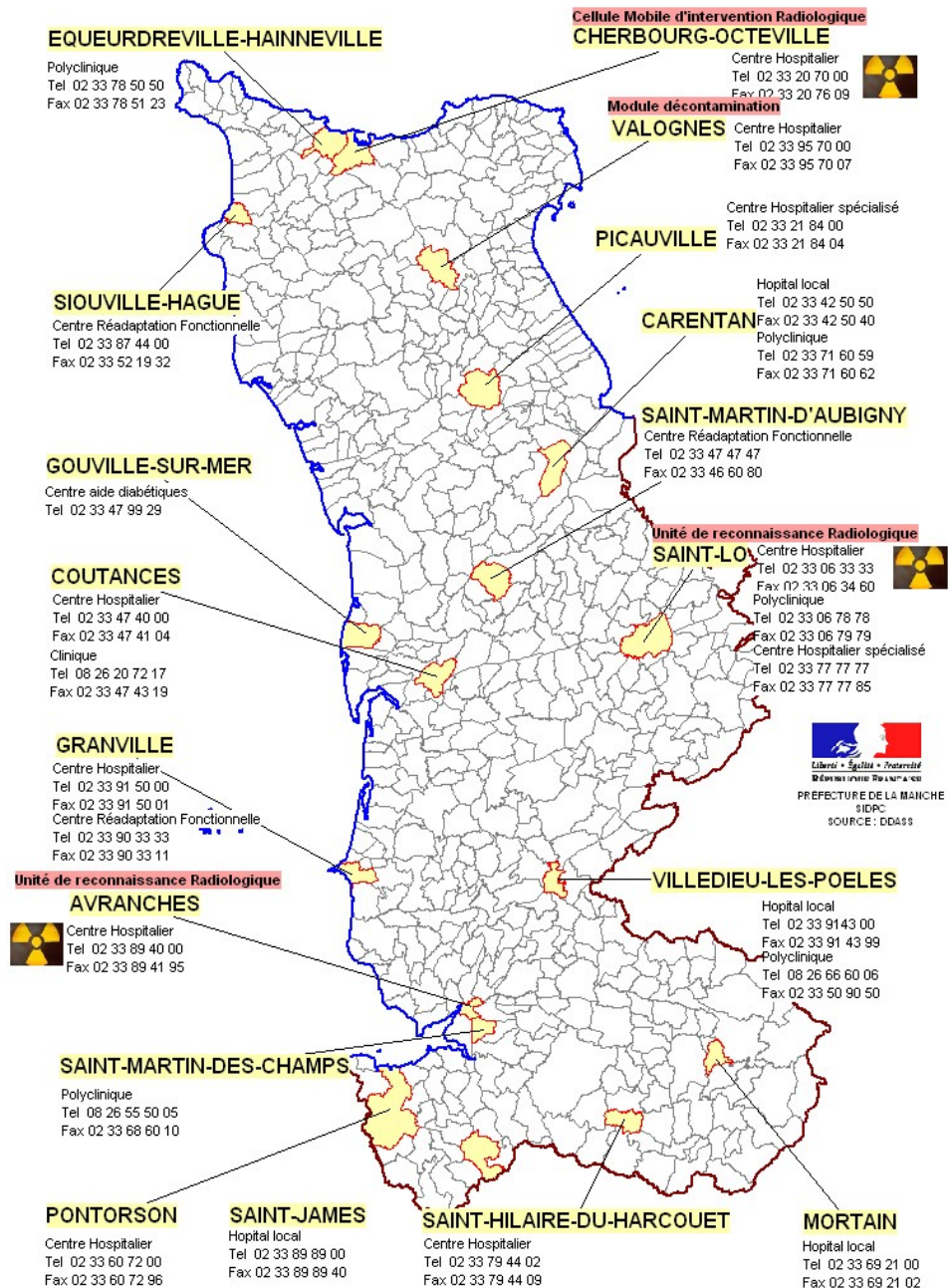
<b>Total</b>	<b>127 633</b>
--------------	----------------

---

TOTAL : 134 477 habitants dans le périmètre de 0 à 20 kms autour de la centrale.

2. Liste des établissements de santé publics et privés du département

**ENVIRONNEMENT MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE**



Légende : Dotation en équipements NRBC

moens du SDIS

3. *Établissements de santé et établissements médicaux sociaux susceptibles de requérir des moyens particuliers en termes d'évacuation dans le rayon de 0 à 20 km*

*EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées.*

*EMS: établissements médicaux sociaux*

*ESAT: établissements et services d'aide par le travail*

*FRPA: foyer résidence pour personnes âgées*

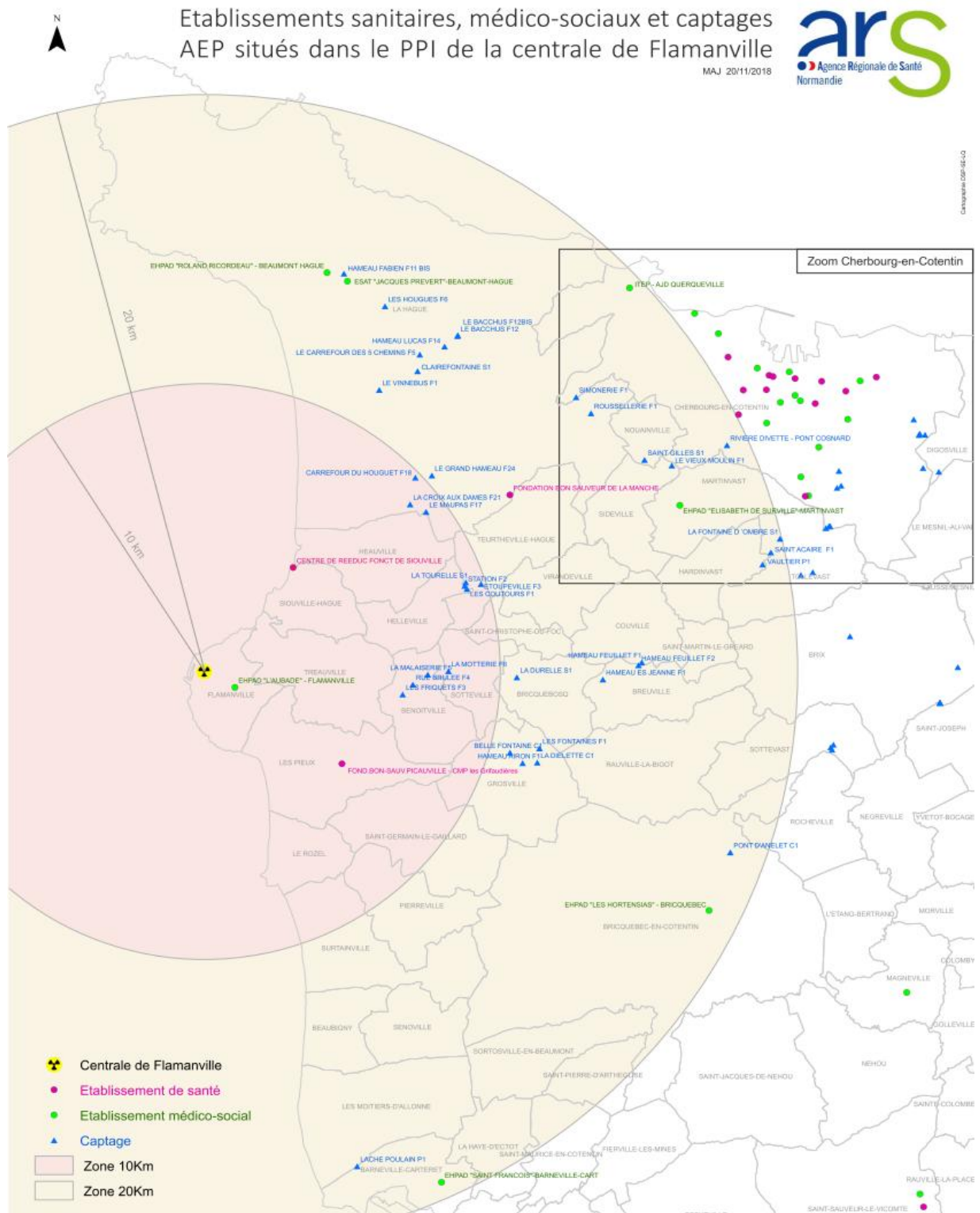
*IME: instituts médicaux éducatifs*

*ITEP: instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques*

**Etablissements (hors services intervenant à domicile ou réalisant uniquement des consultations externes sans hébergement) présents dans la zone de 20km autour de la centrale de Flamanville**

<b>Etablissements de santé</b>			
Structure Etbs	Adresse	Commune	capacité
ANIDER - TOURLAVILLE	98 rue des métiers	Cherbourg-en-Cotentin	280
Fondation Bon Sauveur PICAUVILLE	Av la banque à genets	Cherbourg-en-Cotentin	
Fondation Bon Sauveur PICAUVILLE -CATTP et CMP	80 rue des macons	Cherbourg-en-Cotentin	
Fondation Bon Sauveur- SMPR CENTRE DE DETENTION	2 rue Vastel	Cherbourg-en-Cotentin	
Fondation Bon Sauveur PICAUVILLE -CMP	39 rue des portes	Cherbourg-en-Cotentin	
Fondation Bon Sauveur PICAUVILLE -CATTP Octeville	2 rue Jules Vernes	Cherbourg-en-Cotentin	
Fondation Bon Sauveur PICAUVILLE -CATTP Tourlaville	137 rue Destrais	Cherbourg-en-Cotentin	
Fondation Bon Sauveur PICAUVILLE -CSAPA	Rue des moulins	Cherbourg-en-Cotentin	
Fondation Bon Sauveur PICAUVILLE -CMP Insertion	rue chasse verte	Cherbourg-en-Cotentin	
CHPC - SITE CHERBOURG	46 rue du val de saire	Cherbourg-en-Cotentin	
CENTRE POST CURE BEAUREGARD/LA GLACERIE	11 rue doc Schweitzer	Cherbourg-en-Cotentin	30
POLYCLINIQUE DU COTENTIN-EQUEURDEVILLE	Av Thivet	Cherbourg-en-Cotentin	100
Centre de Rééducation Fonctionnelle - SIOUVILLE	17 rue Marcel Grillard	Siouville-Hague	160
<b>Etablissements médicaux sociaux EMS</b>			
raison sociale	voie	Commune	capacité
EHPAD "SAINT FRANCOIS"-	2 rue Jeanne Provost	Barneville-Carteret	76
FRPA LA GERFLEUR	25 rue Dessous	Barneville-Carteret	48
EHPAD "ROLAND RICORDEAU"	Rue d'Auderville	Beaumont-Hague	46
ESAT "JACQUES PREVERT"	51 rue Millecent	Beaumont-Hague	62
FRPA LES PEUPLIERS	av de la gare	Bricquebec-en-Cotentin	49
EHPAD "LES HORTENSIAS"	rue de la Gare	Bricquebec-en-Cotentin	24
ESAT - IME Jean Itard - FOA - MAS LA GLACERIE	Rue henri Cornat	Cherbourg-en-Cotentin	415
EHPAD "LA QUINCAMPOISE"	15 r de Franche Compté	Cherbourg-en-Cotentin	80
EHPAD "LE CLOS A FROMENT - LA GLACERIE	r Pierre Marie Curie	Cherbourg-en-Cotentin	80
IME "LA MONDREE" - LA GLACERIE	225 av banque à genets	Cherbourg-en-Cotentin	9
EHPAD "LA SERENITE" - TOURLAVILLE	47 rue Adrien Girettes	Cherbourg-en-Cotentin	37
EHPAD KORIAN LA GOELETTE	rue Surcouf	Cherbourg-en-Cotentin	80
EHPAD "LE GROS HETRE"- CH PUBLIC	Rue Aristide Briand	Cherbourg-en-Cotentin	228
EHPAD "LA DEMEURE DU MAUPAS"-CHERBOURG	16 rue du Maupas	Cherbourg-en-Cotentin	80
ITEP AJD - QUERQUEVILLE	rue des claires	Cherbourg-en-Cotentin	28
EHPAD "RENE ET LUCILE SCHMITT"	10 rue du roule	Cherbourg-en-Cotentin	76
EHPAD PIERRE BEREGOVOY	av de Tourville	Cherbourg-en-Cotentin	61
EHPAD "LA BUCAILLE"	7 rue de la Bucaille	Cherbourg-en-Cotentin	77
ESAT J MARAIS - CHERBOURG EN COTENTIN	57 rue Jean Bouin	Cherbourg-en-Cotentin	41
EHPAD RESIDENCE "L'ERMITAGE"	40 av Et. Lecarpentier	Cherbourg-en-Cotentin	64
FRPA LE VIEUX CHATEAU	41 rue Notre Dame	Cherbourg-en-Cotentin	65
FRPA LES ROQUETTES	17 rue Louis Aragon	Cherbourg-en-Cotentin	49
FRPA LA NOË	300 chemin Noë	Cherbourg-en-Cotentin	50
FRPA LES MYOSOTIS	44 allée des myosotis	Cherbourg-en-Cotentin	58
FRPA LA CHANCELIERE	rue Saint Exupéry	Cherbourg-en-Cotentin	30
FRPA LA CHÈNAIE – QUERQUEVILLE	5 rue Général Leclerc	Cherbourg-en-Cotentin	29
DOMITYS LE PHARE D'ARGENT – TOURLAVILLE	15 rue Caplain	Cherbourg-en-Cotentin	130
EHPAD "L'AUBADE"	2 rue Valmanoir	Flamanville	45
FRPA LES AUBEPINES	2 rue Collet	Les Pieux	44
EHPAD "ELISABETH DE SURVILLE"	7B route de la poste	Martinvast	76

#### 4. Établissements sanitaires, médico-sociaux et captages AEP



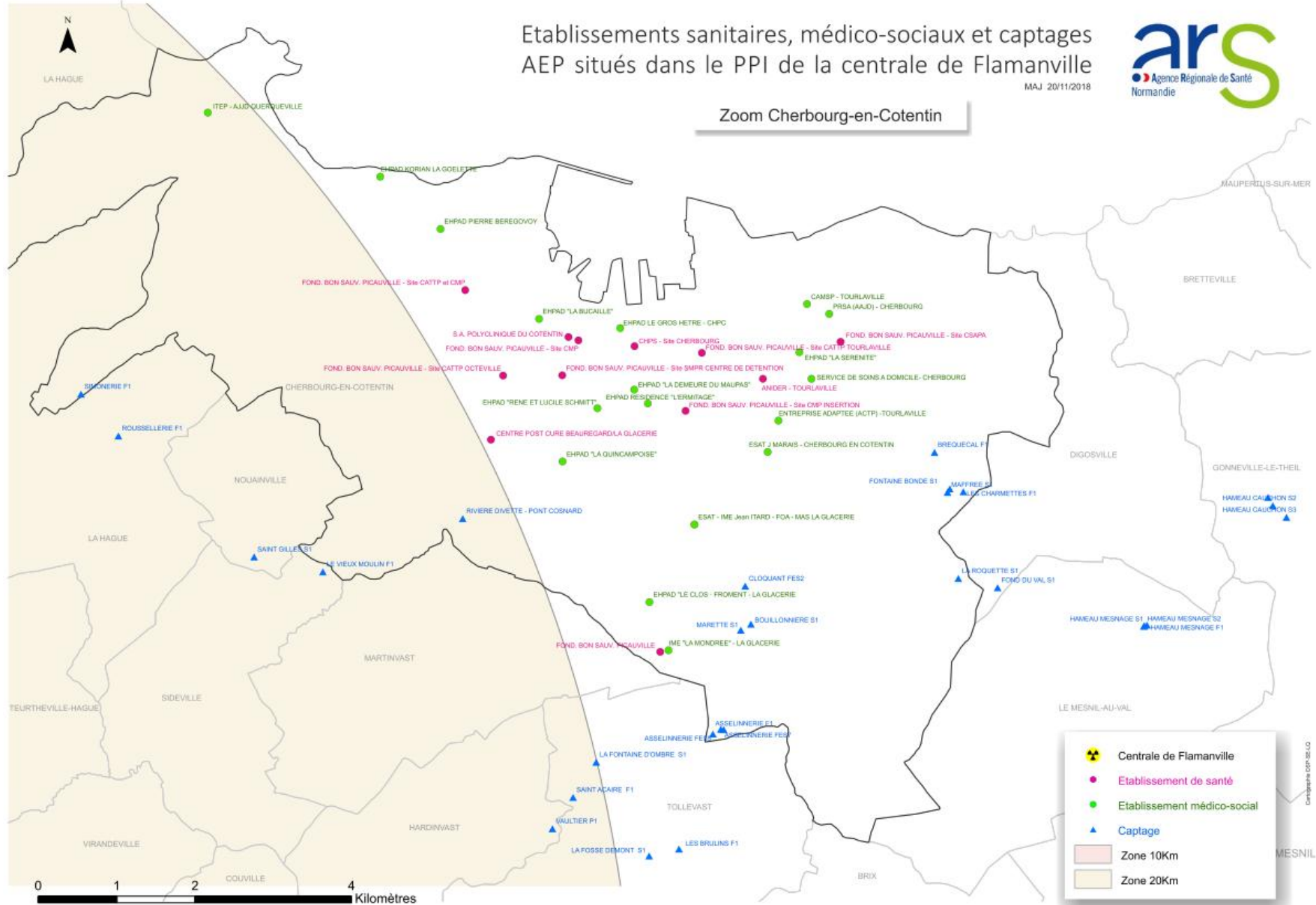


# Etablissements sanitaires, médico-sociaux et captages AEP situés dans le PPI de la centrale de Flamanville

MAJ 20/11/2018



## Zoom Cherbourg-en-Cotentin



## 5. Recensement des moyens de contrôle et de décontamination

### Les moyens du secteur hospitalier :

Seuls les centres hospitaliers de Cherbourg, Avranches et Saint-Lô possèdent une dotation en équipement NRBC (nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique).

- CH de Cherbourg : 9 tenues « SMUR » (pour des interventions extérieures) et 36 tenues « urgences » (pour le service des urgences),
- CH d'Avranches-Granville : 36 tenues « urgences » (pour le service des urgences),
- CH de Saint-Lô : 9 tenues « SMUR » (pour les interventions extérieures) et 36 tenues « urgences » (pour le service des urgences).

Le centre hospitalier public du Cotentin dispose de moyens de décontamination hospitalière. Ces moyens sont uniquement dédiés aux personnes prises en charge par l'établissement et non à la population générale. Les capacités de décontamination de l'établissement sont d'une décontamination par heure et avec un maximum de 4 à 5 prises en charge/24h.

### Les moyens du SDIS :

- une unité mobile d'intervention radiologique basée à Cherbourg,
- deux unités de reconnaissance radiologique basée à Avranches et Saint-Lô,
- un module de décontamination de masse basé au centre de secours principal de Valognes et
- deux véhicules toutes utilités basés à Saint Sauveur-le-Vicomte et Portbail.

### Possibilités de décontamination sur le terrain :

Deux lignes de décontamination utilisées ainsi :

- soit 60 personnes valides par heure par ligne (deux lignes),
- soit 30 personnes invalides par heure par ligne (deux lignes).

### Les moyens de l'IRSN:

L'IRSN peut être sollicité pour des contrôles de contamination interne de la population. Dix véhicules d'anthroporadiométrie, pré-positionnés à Paris (délai de mobilisation de 5 à 6 heures), peuvent être déployés sur demande préfectorale.

Les capacités de mesure sont d'environ 2 500 mesures par jour.

Les personnes contrôlées portent un bracelet « code-barre » afin d'assurer le suivi médical de la population.

### La prise en charge des personnes irradiées:

À noter que la prise en charge de personnes irradiés ne nécessite pas de mesures particulières de protection.

Le CHPC est en capacité de prendre en charge les irradiés inférieur à 3 Gray au rythme de 3 blessés irradiés par heure. Au delà de ce nombre, les victimes (y comprises les personnes irradiées au delà de 3 Grey) pourront être évacuées, via un pont aérien, vers le CH Percy de Paris au départ de l'aéroport de Maupertus à Cherbourg.

## 6. Les moyens du CNPE

### Moyens de secours (en matière de lutte contre l'incendie) :

- une citerne remorquable de 600 litres d'agent émulseur équipé d'un canon à mousse,
- une motopompe remorquable (caractéristiques : 90m<sup>3</sup>/h à 15 bars).

### Moyens de radioprotection (appareils de mesure, protection individuelle) :

- masques à cartouches,
- mini-ictomètres portable (MIP10),
- radiamètres,
- sondes alpha ( $\alpha$ ), bêta ( $\beta$ ), gamma ( $\gamma$ ),
- appareils respiratoires isolants,
- tenues « papier »,
- 2 tenues « anti-vapeur »,
- bancs de comptage frottis,
- radiamètre équipé de télésonde (mesure à distance),
- détecteurs gamma portatif (DG5),
- contrôleurs de sol,
- dosimètres (gamma et neutrons).

### Moyens médicaux :

#### En médecine classique :

- une salle de soins premiers secours,
- 15 brancards.

#### En médecine nucléaire :

- 3 salles de décontamination (2 sur le site et 1 au local de repli des Landettes sur la commune des Pieux). Ces salles ont en tout une capacité de six décontaminations Urgence Relative valide/heure et une décontamination Urgence Relative couchée/heure.
- 2 appareils de contrôle anthropogammagraphiques fixes (2 corps entiers),
- du matériel pour l'accompagnement des blessés contaminés vers l'hôpital,
- des comprimés d'iode : localisation des stocks :
  - CNPE : 9 000 comprimés
  - EPR : 6 000 comprimés
  - local de repli des Landettes : 5 000 comprimés.

7. Établissements scolaires impliqués dans les périmètres de danger (nov 2018)

Rayon de 0 à 2 km

Nom de la commune	Nom de l'établissement	Adresse Téléphone	Nombre d'élèves	Nombre de personnels
Flamanville	Groupe scolaire Jules Ferry	29 rue du Château 02 33 52 94 71	146	12
	Collège Lucien Goubert	6 rue de la campagne 02 33 10 06 80	240	42
	<b>TOTAL</b>		<b>386</b>	<b>56</b>

Rayon de 2 à 5 km

Nom de la commune	Nom de l'établissement	Adresse Téléphone	Nombre d'élèves	Nombre de personnels
Les Pieux	École maternelle La Lande	6 rue du Rozel 02 33 52 46 69	154	18
	École primaire	26 rue de la Forgette 02 33 52 51 59	265	32
	Collège Le Castillon	21 rue des écoles 02 33 52 40 66	409	54
Siouville-Hague	Groupe scolaire	1 rue des écoles 02 33 52 45 49	105	11
Tréauville	Groupe scolaire	4 rue de l'église 02 33 52 47 23	85	7
<b>TOTAL</b>			<b>1018</b>	<b>122</b>

Rayon de 5 à 20 km

Nom de la commune	Nom de l'établissement	Adresse Téléphone	Commune déléguée	Nbre d'élèves	Nbre adultes
<b>Barneville-Carteret</b>	École primaire	6 rue P. de Coubertin 02 33 04 92 21		156	
<b>Bricquebec-en-Cotentin</b>	École maternelle	Rue P. Lefillastre 02 33 52 21 89	<b>Bricquebec</b>	118	7
	École élémentaire	rue P. Lefillastre 02 33 52 23 05	<b>Bricquebec</b>	172	12
	École primaire privée	27 rue Mai Bertrand 02 33 52 22 48	<b>Bricquebec</b>	170	12
	Collège	1 rue Sainte Catherine 02 33 52 23 87	<b>Bricquebec</b>	560	85
	École primaire	le bourg 02 33 52 18 50	<b>Le Vretot</b>	53	7
	École primaire	le bourg 02 33 04 49 18	<b>Quettetot</b>	104	7
<b>Bricquebosq</b>	École maternelle GS École primaire CP /CE1/CE2	6 Rue des écoles 02 33 04 45 10		70	10
<b>Brix</b>	École primaire	19 rue du haut mur 02 33 40 63 10		209	
<b>Cherbourg-en-Cotentin</b>	École maternelle Alma	13 rue de l'Alma 02 33 53 16 43	<b>Cherbourg-Octeville</b>	88	
	École maternelle Les Coquelicots	Rue Franche Comté 02 33 43 58 82	<b>Cherbourg-Octeville</b>	93	
	École maternelle Les tournesols	Rue du Soissonais 02 33 53 64 27	<b>Cherbourg-Octeville</b>	129	
	École maternelle Paul Nicolle	Rue Elsa Triolet 02 33 53 61 93	<b>Cherbourg-Octeville</b>	107	
	École maternelle Les Fauvettes	5 bis rue Roger Glinel 02 33 03 40 04	<b>Querqueville</b>	103	
	École maternelle Le Bois	25 b rue des Ormeaux 02 33 03 40 02	<b>Querqueville</b>	73	
	École maternelle Suzanne Bres	Rue Bel Air 02 33 20 46 74	<b>La Glacerie</b>	60	
	École maternelle F. Mitterand	Rue des couplets 02 33 93 27 14	<b>Equeurdreville</b>	74	
	École maternelle Léon Blum	Rue Léon Blum 02 33 93 92 68	<b>Equeurdreville</b>	84	
	École maternelle Les Avoynes	Rue Amiral Courbet 02 33 93 87 16	<b>Equeurdreville</b>	78	
	École maternelle R. Le Corre	22 rue des écoles 02 33 03 59 50	<b>Equeurdreville</b>	88	

École maternelle Pauline Kergomard	Rue G. Leclerc 02 33 93 96 78	<b>Equeurdreville</b>	96	
École élémentaire F. Mitterrand	26 rue des couplets	<b>Equeurdreville</b>	128	
École élémentaire Jean Goubert	Rue des résistants 02 33 93 93 46	<b>Equeurdreville</b>	147	
École élémentaire Jean Macé	28 rue Jean Macé 02 33 93 86 77	<b>Equeurdreville</b>	112	
École élémentaire Jules Ferry	28 rue F. Buisson 02 33 03 58 02	<b>Equeurdreville</b>	156	
École élémentaire Léon Blum	Av Léon Blum 02 33 93 93 62	<b>Equeurdreville</b>	147	
École primaire J. Bocher	Avenue Prévert 02 33 03 54 47	<b>Equeurdreville</b>	224	
École primaire privée Ste Marie	7 rue Jeanne d'Arc 02 33 93 96 41	<b>Equeurdreville</b>	230	
École de la Sainte Famille	62 rue du Général de Gaulle 02 33 03 17 48	<b>Equeurdreville</b>	28	
École maternelle F. Buisson	Les mielles 02 33 44 40 11	<b>Tourlaville</b>	96	
École maternelle Jean zay	Rue Girettes 02 33 20 44 71	<b>Tourlaville</b>	79	
École maternelle JJ Rousseau	Rue du caplain 02 33 22 36 26	<b>Tourlaville</b>	60	
École élémentaire Hameau Baquesne	Rue du Soissonnais 02 33 53 34 73	<b>Cherbourg- Octeville</b>	209	
École élémentaire Hameau Noblet	Square du Nivernais 02 33 43 29 62	<b>Cherbourg- Octeville</b>	108	
École élémentaire J. Goubert	Allée de Verdun 02 33 53 27 36	<b>Cherbourg- Octeville</b>	160	
École élémentaire Jean Jaurès	Rue du Neufbourg 02 33 20 43 26	<b>Cherbourg- Octeville</b>	180	
École élémentaire Gibert	Rue Gibert 02.33.53.04.16	<b>Cherbourg- Octeville</b>	143	
École élémentaire Les courlis	8 rue des courlis 02 33 03 57 50	<b>Querqueville</b>	164	
École élémentaire Paul Bert	1 rue G. Leclerc 09 64 11 51 01	<b>Querqueville</b>	140	
École élémentaire Jean Zay	235 che de la Noë 02 33 22 04 40	<b>Tourlaville</b>	119	
École élémentaire JJ. Rousseau	Rue du Caplain 02 33 22 36 89	<b>Tourlaville</b>	101	
École élémentaire Émile Zola	114 rue g Leclerc 02 33 44 09 71	<b>Tourlaville</b>	144	

École primaire Les Roquettes	Rue Louis Aragon 02 33 08 09 38	<b>Cherbourg- Octeville</b>	97	
École primaire privée Dame Voeu	Impasse Loysel 02 33 53 28 18	<b>Cherbourg- Octeville</b>	140	
École primaire privée Saint Joseph	31 rue Bondor 02 33 53 24 62	<b>Cherbourg- Octeville</b>	213	
École primaire privée Saint Paul	27 rue Amiral Courbet 02 33 78 08 02	<b>Cherbourg- Octeville</b>	242	
École primaire privée Sainte Jeanne d'Arc	10 rue Victor Hugo 02 33 93 02 03	<b>Cherbourg- Octeville</b>	137	
École primaire privée Sainte Marie	59 rue Cachin 02 33 43 07 19	<b>Cherbourg- Octeville</b>	105	
École primaire privée Sainte Marie du Roule	221 avenue de Paris 02 33 43 21 01	<b>Cherbourg- Octeville</b>	64	
École primaire Asselin-Dujardin	27 rue du jardin 02 33 53 23 78	<b>Cherbourg- Octeville</b>	117	
École primaire Fraternité	Rue St Sauveur 02 33 43 60 24	<b>Cherbourg- Octeville</b>	169	
École primaire R. Doisneau	123 av. De Paris 02 33 20 43 61	<b>Cherbourg- Octeville</b>	87	
École primaire Simone Veil	45 rue Cachin 02 33 20 43 27	<b>Cherbourg- Octeville</b>	195	
École primaire la Polle	Rue de Bougainville 02 33 53 16 99	<b>Cherbourg- Octeville</b>	127	
École primaire Albert Bayet	Rue Branly 02 33 53 61 82	<b>Cherbourg- Octeville</b>	217	
École Montessori	Quartier de la Bucaille	<b>Cherbourg- Octeville</b>	25	
École primaire Henri Menut	Rue P. et M. Curie 02 33 20 44 40	<b>La Glacerie</b>	140	
École primaire Ll de Nehou	Village de l'église 02 33 44 31 98	<b>La Glacerie</b>	56	
École primaire Quartier Bellevue	Rue Jean Moulin 02 33 43 07 30	<b>La Glacerie</b>	209	
École primaire E. Doucet	Rue Maxime Laubeuf 02 33 22 02 34	<b>Tourlaville</b>	82	
École primaire Jules Ferry	Rue Aristide Briand 02 33 43 61 75	<b>Tourlaville</b>	201	
École primaire Victor Hugo	Rue de l'Eglantine 02 33 22 27 93	<b>Tourlaville</b>	129	
École primaire Voltaire	Rue J-Francois Millet 02 33 22 00 23	<b>Tourlaville</b>	187	
École primaire privée Saint-Louis	9 rue de la république 02 33 22 44 74	<b>Tourlaville</b>	122	

	Collège Bucaille-Charcot	30 rue de la Bucaille 02 33 53 17 61 rue Noël 02 33 02 01 38	<b>Cherbourg- Octeville</b>	418	
	Collège Ingénieur Cachin	Rue Saint Clément 02 33 88 58 90	<b>Cherbourg- Octeville</b>	275	
	Collège Saint Josphe	31 rue Bondor 02 33 53 24 62	<b>Cherbourg- Octeville</b>	590	
	Collège Saint Paul	27 rue Amiral Courbet 02 33 78 08 02	<b>Cherbourg- Octeville</b>	492	
	Collège le Ferronay	41 che du Ferronay 02 33 53 16 03	<b>Cherbourg- Octeville</b>	429	
	Collège Les Provinces	2 rue de Champagne 02 33 87 57 70	<b>Cherbourg- Octeville</b>	331	
	Collège Jules Ferry	8 rue des Claires 02 33 03 43 30	<b>Querqueville</b>	502	
	Collège Émile Zola	Rue Henri Cornat 02 33 20 43 45	<b>La glacerie</b>	429	
	Collège Raymond Le Corre	Av du 11 novembre 02 33 93 86 96	<b>Equeurdeville</b>	560	
	Collège Denis Diderot	237 rue le Maresquier 02 33 88 41 10	<b>Tourlaville</b>	545	
	Lycée général, techno et professionnel Alexis de Tocqueville	34 av Henri Poincaré 02 33 88 35 00	<b>Cherbourg- Octeville</b>	1387	
	Lycée général et technologique Jean-Francois Millet	1 rue de Bougainville 02 33 87 69 00	<b>Cherbourg- Octeville</b>	1337	
	Lycée général technologique et professionnel Thomas Hélye	87 rue E. Liais 02 33 78 14 24 37 rue Emile Zola 02 33 78 14 24	<b>Cherbourg- Octeville</b>	453	
	Lycée général et technologique Victor Grignard	12 rue G. Fouace 02 33 93 02 11	<b>Cherbourg- Octeville</b>	770	
	Lycée professionnel Ingénieur Cachin	4 rue Cachin 02 33 23 42 90	<b>Cherbourg- Octeville</b>	180	
	Lycée professionnel maritime et aquacole Daniel Rigolet	Rue de Matignon 02 33 88 57 10	<b>Cherbourg- Octeville</b>	135	
	Centre d'information et d'orientation	78 rue de la Duché 02 33 53 53 21	<b>Cherbourg- Octeville</b>		
	Lycée professionnel Edmond Doucet	Rue Paul Doumer 02 33 81 23 40	<b>Equeurdeville</b>	335	
	Lycée professionnel Sauxmarais	444 Chasse aux Loups 02 33 22 40 54	<b>Tourlaville</b>	610	



	IUT	60 rue Fouchet 02 33 01 45 00	<b>Cherbourg- Octeville</b>	648	
	Université sciences et langues vivantes étrangères	Rue Aragon 02 33 01 40 03	<b>Cherbourg- Octeville</b>	33	
	École supérieure d'arts et médias	61 rue de l'ablaye 02 14 37 25 00	<b>Cherbourg- Octeville</b>	48	
	École applications militaires de atome	Port militaire 02 33 92 60 14	<b>Cherbourg- Octeville</b>	26	
	Institut national des sciences+ techniques atomiques	143 che crespinière 02 33 01 89 89	<b>Cherbourg- Octeville</b>	24	
	École du Commerce et de la Distribution	Rue des Vindits 02 33 78 86 88	<b>Cherbourg- Octeville</b>	62	
	École supérieure d'ingénieurs	Rue Aragon 02 33 01 42 00	<b>Cherbourg- Octeville</b>	242	
	Institut supérieur professionnel ISPN	02 31 93 31 06	<b>Cherbourg- Octeville</b>	344	
	Institut de formation soins infirmiers	9 rue du trottebecq 02 33 20 76 36	<b>Cherbourg- Octeville</b>	256	
	École des fourriers	Rue du port 02 33 92 95 00	<b>Querqueville</b>	449	
	Institut national Sciences Techniques de la Mer	Blv Collignon 02 33 88 73 33	<b>Tourlaville</b>	130	
<b>Couville</b>	École maternelle et primaire	15 route de l'église 02 33 10 02 85		181	
<b>Grosville</b>	École primaire	Rue des écoles 02 33 04 48 17		74	9
<b>Hardinvast</b>	École primaire	Rue de l'église 02 33 52 04 45 ou 02 33 52 73 51		128	11
<b>Héauville</b>	École primaire	Le Prieuré 02 33 52 15 34		40	11
<b>Helleville</b>	École maternelle 1 classe élémentaire	Rue de l'église 02 33 52 48 74		48	14
<b>La Hague</b>	École maternelle	Impasse Cotis Capel 02 33 95 43 55	<b>Beaumont hague</b>	84	
	École maternelle	350 rue du Tram 02 33 03 33 92	<b>Urville Nacqueville</b>	71	
	École maternelle	7 rue Jacques Prévert 02 33 10 07 17	<b>Vasteville</b>	73	12
	École élémentaire	14 Route de l'Église, 02 33 10 00 03	<b>Acqueville</b>	148	
	École élémentaire	10 rue Millecent 02 33 10 00 84	<b>Beaumont hague</b>	121	
	École élémentaire	Rue de l'église	<b>Biville</b>	40	3

		02 33 10 05 70			
	École élémentaire	Rue St Laurent 02 33 03 96 91	<b>Urville Nacqueville</b>	116	
	École primaire	Le bourg 02 33 52 67 11	<b>Auderville</b>	33	
	École primaire	1 rue Croix Rouge 02 33 10 04 57	<b>Flottemanville hague</b>	108	
	École primaire	Rue de Gruchy 02 33 01 86 60	<b>Gréville hague</b>	54	
	École primaire	Le bourg 02 33 10 07 57	<b>Jobourg</b>	62	
	École primaire	Rue Général Leclerc 02 33 52 84 88	<b>Omonville-la- Rogue</b>	68	
	École primaire	Village de l'église 02 33 10 07 47	<b>Sainte-Croix- Hague</b>	135	
	École primaire	Rue de la république 02 33 08 04 71	<b>Tonneville</b>	78	
	Collège	rue du Hague Dike 02 33 52 77 41	<b>Beaumont hague</b>	500	
<b>Les Moitiers d'Allonne</b>	École primaire	Le bourg 02 33 04 65 14		95	
<b>Martinvast</b>	École primaire	Rue croix Pinel 02 33 52 11 75		140	
<b>Pierreville</b>	École primaire	Le bourg 02 33 04 16 67		69	8
<b>Rauville-la-Bigot</b>	École primaire	Le bourg 09 65 50 56 83		133	
<b>Rocheville</b>	École primaire	La Beslière 02 33 41 84 44		77	
<b>St Germain le Gaillard</b>	École primaire	5 rue des écoles 02 33 04 13 60		69	8
<b>Saint-Maurice-en- Cotentin</b>	École primaire	Le bourg 02 33 04 66 06		108	
<b>Sideville</b>	École primaire	Le moulin 02 33 10 13 13		69	9
<b>Sottevast</b>	École maternelle	Chemin des demoiselles 02 33 41 92 11		63	
<b>Sotteville</b>	École primaire	Le bourg 02 33 04 77 58		164	18
<b>Surtainville</b>	École primaire	31 route de Brisay 02 33 04 47 23		111	22
<b>Teurtheville-Hague</b>	École primaire	Le bourg 02 33 04 20 87		87	7
<b>Tollevast</b>	École primaire	13 avenue Pasteur 02 33 52 87 93		132	

<b>Virandeville</b>	École primaire	Le bourg 02 33 04 25 26	79	
<b>TOTAL</b>			<b>24219</b>	<b>272</b>
<b>TOTAL</b>			<b>25726</b>	<b>309</b>

Il faut également prendre en compte les restaurants scolaires situés dans les périmètres de danger et recevant des élèves scolarisés hors périmètre.

<b>Nom de la commune</b>	<b>le restaurant scolaire</b>	<b>Adresse Téléphone</b>	<b>Nbre d'élèves hors périmètre</b>	<b>Nbre d'adultes hors périmètre</b>
Flamanville	Cantine scolaire + self du collège			
Héauville	Cantine scolaire	02 33 95 10 21	40	2
Helleville	Cantine scolaire			
Les Pieux	Cantine scolaire + self du collège			
Sotteville	Cantine scolaire			
Surtainville	Cantine scolaire			
Tréauville	Cantine scolaire			

## 8 Description des types de temps à Flamanville

**Les secteurs sud à nord-ouest (180 à 320°) sont les plus rencontrés (56.2 % des cas) et les plus marqués (24,3 % des cas supérieurs à 29 km/h).** Ils correspondent aux passages de perturbations.

A l'avant de la perturbation, les vents sont orientés sud-est à sud. A l'arrivée du corps de la perturbation, ils se renforcent. Les pluies d'abord faibles s'intensifient progressivement et vont durer pendant plusieurs heures.

Le passage dans le « secteur chaud » de la perturbation est marqué par une rotation des vents au sud-ouest (220 à 240°) et peuvent souffler fort à très fort avec de violentes rafales. Les précipitations (bruines) deviennent faibles.

Au passage du front froid, les pluies s'intensifient à nouveau et les vents virent à l'ouest (260-280°) puis au nord-ouest (300-320°) dans la traîne à l'arrière du front, voire même parfois au secteur nord-nord-ouest à nord-nord-est (340 au 020° dans 8% des cas) dans le cas de dépression circulant sur la Manche. Des averses plus ou moins nombreuses se produisent alors et peuvent être accompagnées de grésil, de grêle, d'orages et de violentes rafales de vent dans les traînes très actives.

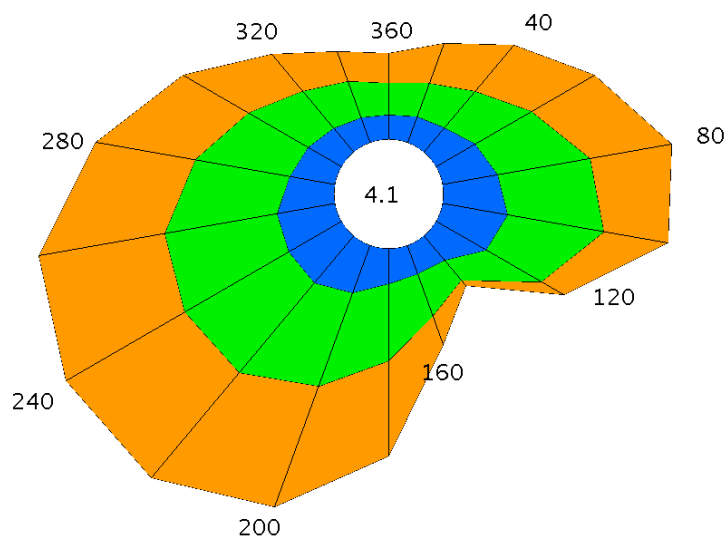
**Le secteur nord-est à est (040 à 100 °) s'observe dans 22 % des cas.**

Ces vents sont souvent soutenus

L'hiver, le flux d'est-nord-est, associé à une descente d'air froid de Scandinavie, engendre la formation de lignes d'averses de neige, la masse d'air s'instabilisant lors de son parcours maritime. C'est également dans ce secteur que des perturbations neigeuses peuvent toucher la région de Flamanville (cas du 11 et 12 mars 2013).

L'été, le temps associé est généralement sans précipitation mais l'atmosphère est souvent brumeuse. Par vent dominant d'est, la nuit, on observe une accélération des brises de terre.

NORMALE DE ROSE DE VENT  
POINTE DE LA HAGUE (50) - Période 1981-2010

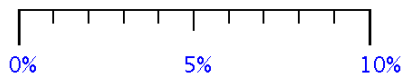


Direction d'où vient le vent en rose de 360° : 90° = Est, 180° = Sud, 270° = Ouest, 360° = Nord

Groupes de vitesses (m/s)



Pourcentage par direction



**Le secteur sud-est (120 à 160 °) est le moins représenté (9 % des cas) correspond aux vents les plus faibles (1.9 % des cas supérieurs à 29 km/h). Ces vents correspondent à des situations intermédiaires : à l'avant d'une perturbation, dans les marais barométriques.**

## 9. Glossaire

### A

**AIEA** : Agence Internationale de l'Énergie Atomique ; organisation internationale sous contrôle de l'ONU, dont le rôle est de favoriser l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, et de contrôler que les matières nucléaires détenues par les utilisateurs ne sont pas détournées pour des usages militaires.

### C

**CEA** : Commissariat à l'Énergie Atomique ; établissement public créé en 1945 pour développer la recherche nucléaire fondamentale et appliquée dans le domaine civil et militaire.

**CINETIQUE D'ACCIDENT** : notion liée à l'intervalle de temps qui sépare l'occurrence d'un accident dans installation nucléaire du moment où débute un rejet radioactif dans l'environnement. Cet intervalle de temps peut aller de quelques dizaines de minutes (cinétique dite rapide) à plusieurs heures (cinétique dite lente).

**CLI** : Commission Locale d'Information ; ces commissions, mises en place auprès des sites nucléaires, sont créées pour informer les élus locaux et les organisations représentant la population, des activités menées dans les sites et de l'éventuel impact de celles-ci sur l'environnement et les habitants.

**COMBUSTIBLE** : matière fissile destinée à assurer le fonctionnement d'un réacteur nucléaire. Le combustible se présente généralement sous forme de pastilles empilées dans une gaine métallique, l'ensemble constituant ainsi une aiguille ou un crayon étanche. Ces éléments sont réunis pour former un assemblage combustible.

**CONTAMINATION** : dépôt en surface de poussières ou de liquides radioactifs. La contamination pour l'Homme peut être externe (sur la peau) ou interne (par ingestion ou inspiration).

### D

**DÉCONTAMINATION** : opération physique, chimique ou mécanique destinée à éliminer ou réduire une présence indésirable de radioactivité sur une surface ou dans un volume.

### I

**ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement ; c'est la désignation sous laquelle sont enregistrés par les autorités, après étude formalisée, tous les établissements, ateliers ou lieux où se pratiquent des activités qui peuvent engendrer de quelque façon une nuisance pour la qualité de l'environnement.

A ce titre, un établissement industriel complexe possède autant d'ICPE dûment répertoriées qu'il compte d'ateliers présentant un risque pour l'environnement.

**INB** : Installation Nucléaire de Base ; c'est la désignation sous laquelle sont enregistrés tous les établissements, ateliers ou lieux où sont mises en œuvre des matières nucléaires (par définition, les matières dont l'activité spécifique est supérieure à 70 000 Bq/kg).

**IRRADIATION** : exposition partielle ou globale d'un organisme ou d'un matériel à des rayonnements ionisants.

## P

**PANACHE** : c'est la zone de l'atmosphère atteinte par les gaz ou les particules rejetées qui se propagent sous l'effet du vent. En cas d'accident avec endommagement de l'enceinte de confinement, les gaz radioactifs libérés dans l'atmosphère constituent un panache.

## R

**RADIOACTIVITE** : phénomène au cours duquel certains noyaux se transforment en émettant, soit un rayonnement particulaire (particules alpha, bêta ou gamma). L'élément produit par ce phénomène peut lui-même être radioactif. La radioactivité d'un corps est caractérisée par le nombre de désintégrations (activité) qui s'y produisent en une seconde. Elle est mesurée en becquerels. Elle décroît avec le temps. La radioactivité est un phénomène naturel, mais elle peut également être induite par l'action de certains rayonnements sur la matière, le phénomène donnant alors naissance à la radioactivité artificielle.

**RADIOPROTECTION** : ensemble des règles, des procédures et des moyens de prévention et de surveillance visant à empêcher ou à réduire les effets nocifs des rayonnements ionisants produits sur les personnes, directement ou indirectement, y compris par les atteintes portées à l'environnement.

**REACTEUR NUCLEAIRE** : appareil dans lequel sont conduites, sous contrôle, des réactions nucléaires, dont le dégagement de chaleur associé est exploité pour former de la vapeur d'eau ; celle-ci est utilisée pour actionner une turbine entraînant un générateur électrique. Il en existe différents modèles, selon la nature du combustible, du modérateur qui permet de contrôler la réaction et du caloporteur qui permet d'évacuer la chaleur à récupérer. Le modèle actuellement utilisé par EDF utilise l'uranium légèrement enrichi comme combustible, et de l'eau ordinaire sous pression comme modérateur et caloporteur (REP, pour Réacteur à Eau Pressurisée).

## S

**SECURITE NUCLEAIRE** : comprend la sûreté nucléaire, la radioprotection, la prévention et la lutte contre les actes de malveillance, ainsi que les actions de sécurité civile en cas d'accident.

**SURETE NUCLEAIRE** : ensemble des dispositions techniques et des mesures d'organisation relatives à la conception, à la construction, au fonctionnement, à l'arrêt et au démantèlement des installations nucléaires de base, ainsi qu'au transport des substances radioactives, prises en vue de prévenir les accidents ou d'en limiter les effets.

## T

**TRANSPARENCE NUCLEAIRE** : ensemble des dispositions prises pour garantir le droit du public à une information fiable et accessible en matière de sécurité nucléaire.

## 10. Sigles

<b>AIEA</b>	agence internationale de l'énergie atomique
<b>ARS</b>	agence régionale de santé
<b>ASN</b>	autorité de sûreté nucléaire
<b>CCI</b>	chambre de commerce et de l'industrie
<b>CEA</b>	commissariat de l'énergie atomique
<b>CD/DIT</b>	conseil départemental / direction des infrastructures et des transports
<b>CHPC</b>	centre hospitalier public du Cotentin
<b>CIC</b>	cellule interministérielle de crise
<b>CIP</b>	cellule d'information du public
<b>CICNR</b>	comité interministériel aux crises nucléaires ou radiologiques
<b>CLIF</b>	commission locale d'information de Flamanville
<b>CMIR</b>	cellule mobile d'intervention radiologique
<b>CNPE</b>	centrale nucléaire de production d'électricité
<b>COD</b>	centre opérationnel départemental (en préfecture)
<b>CORG</b>	centre opérationnel de renseignement de la gendarmerie
<b>COZ</b>	centre opérationnel de zone (ministère de l'intérieur)
<b>CODIS</b>	centre opérationnel départemental d'incendie et de secours
<b>COGIC</b>	centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (min de l'intérieur)
<b>COS</b>	commandant des opérations de secours
<b>CPCO</b>	centre de planification et de conduite des opérations de défense
<b>CRICR</b>	centre régional d'information et de coordination routière
<b>CTC</b>	conseiller technique de crise (IRSN)
<b>CUMP</b>	cellule d'urgence médico-psychologique
<b>DDCS</b>	direction départementale de la cohésion sociale
<b>DDPP</b>	direction départementale de la protection de la population
<b>DDPAF</b>	direction départementale de la police aux frontières
<b>DDSC</b>	direction de la défense et de la sécurité civiles
<b>DD SIS</b>	direction départementale des services d'incendie et de secours
<b>DDSP</b>	direction départementale de la sécurité publique
<b>DGPN</b>	direction générale de la police nationale
<b>DGS</b>	direction générale de la santé
<b>DICRIM</b>	dossier d'information communal sur les risques majeurs
<b>DIREN</b>	direction régionale de l'environnement
<b>DIRNO</b>	direction interrégionale des routes du nord-ouest
<b>DMD</b>	délégué militaire départementale
<b>DOS</b>	directeur des opérations de secours
<b>DPN</b>	direction de la production nucléaire
<b>DSIN</b>	direction de la sûreté des installations nucléaires
<b>DSM</b>	directeur des secours médicaux
<b>ECURIE</b>	european commission urgent radiological information exchange (système communautaire d'échange d'information en cas d'urgence radiologique)
<b>EMDA</b>	équipements mobiles de diffusion d'alerte
<b>EMIZD</b>	état major interministériel de zone de défense
<b>EPR</b>	european pressurized reactor
<b>ETC-N</b>	équipe technique de crise nationale
<b>GALA</b>	gestion de l'alerte locale automatisée
<b>GGD</b>	groupement de gendarmerie départementale
<b>HFD</b>	haut fonctionnaire de défense
<b>ICPE</b>	installation classée pour la protection de l'environnement
<b>INB</b>	installation nucléaire de base



<b>INES</b>	international nuclear event scale : échelle internationale de classification des événements nucléaires
<b>IRSN</b>	institut de radioprotection et de sûreté nucléaire
<b>LTC</b>	local technique de crise
<b>MARN</b>	mission d'appui à la gestion du risque nucléaire (ministère de l'intérieur)
<b>MASC</b>	mission d'appui à la situation de crise (ministère de l'intérieur)
<b>MIC</b>	monitoring and information center (centre de suivi et d'information)
<b>MsV</b>	millisievert
<b>NUC</b>	numéro unique de crise
<b>ORSEC</b>	organisation de la réponse de sécurité civile (anc. Organisation des secours)
<b>PCC</b>	poste de commandement et de contrôle
<b>PCM</b>	poste de commandement et de gestion des moyens
<b>PCD</b>	poste de commandement et de direction
<b>PCD-L</b>	poste de commandement et de direction – local
<b>PCD-N</b>	poste de commandement et de direction - national
<b>PCO</b>	poste de commandement opérationnel
<b>PCS</b>	plan communal de sauvegarde
<b>PMA</b>	poste médical avancé
<b>PPI</b>	plan particulier d'intervention
<b>PPMS</b>	plan particulier de mise à sûreté
<b>PRE</b>	plan de régulation des évacuations
<b>PREMAR</b>	préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord
<b>PRM</b>	point de regroupement des moyens
<b>PRV</b>	point de regroupement des victimes
<b>PUI</b>	plan d'urgence interne
<b>RCV</b>	système de contrôle chimique et volumétrique (R : circuit primaire)
<b>REP</b>	réacteur à eau pressurisée
<b>RPI</b>	regroupement pédagogique intercommunal
<b>SAMU</b>	service d'aide médicale urgente
<b>SAPPRE</b>	système d'alerte des populations en phase réflexe
<b>SDIS</b>	service départemental d'incendie et de secours
<b>SDSIC</b>	service départemental des systèmes d'information et de communication (préf)
<b>SDRT</b>	service départemental des renseignements territoriaux
<b>SDRI</b>	service départemental des renseignements intérieurs
<b>SDSEN</b>	services départementaux des services de l'éducation nationale
<b>SGDN</b>	secrétariat de la défense nationale
<b>SIDPC</b>	service interministériel de défense et de protection civiles
<b>SMUR</b>	service mobile d'urgence et de réanimation
<b>SSSM</b>	service de secours et de santé médical
<b>TEG</b>	traitement des effluents gazeux
<b>ZE</b>	zone d'éloignement
<b>ZPP</b>	zone de protection de la population
<b>ZST</b>	zone de surveillance du territoire